

## **DÉCLARATION LIMINAIRE A LA FORMATION SPÉCIALISÉE DU CSA DE RÉSEAU PRÉFECTURE ET SGCD DU 01 AVRIL 2026**

Madame la présidente,  
Mesdames et messieurs les membres de la Formation Spécialisée du CSA de réseau préfecture et SGCD.

Le conflit au Proche Orient entraîne une flambée des prix de l'énergie et du carburant dégradant encore un peu plus le pouvoir d'achat des agents publics et notamment des agents de Préfecture, Sous-Préfectures et SGCD.

Alors même que le conflit débutait, nous pouvions tous constater une hausse de 15 % du prix au litre de carburant. Certains agents, et notamment nos collègues de catégorie C, commencent à éprouver des difficultés pour faire leur plein. FO vous rappelle, Madame la présidente, que les déplacements domicile-travail font partis des conditions de travail des personnels.

Le gouvernement a déjà pris des dispositions pour les entreprises, mais rien n'est envisagé pour le particulier et donc pour nos collègues. Les caisses de l'État sont vides, le gouvernement n'a plus d'argent à investir pour la baisse des prix des carburants.

Pourtant, faute de pouvoir accéder aux transports collectifs, beaucoup d'agents, sont obligés chaque matin de prendre leur véhicule personnel pour se rendre sur leur lieu de travail.

Très peu d'autorités locales font preuve d'initiative pour réduire les déplacements des collègues en prétextant que les décisions doivent venir du ministre.

Que chacun prenne ses responsabilités !

Aussi, Madame la présidente, **FO PREFECTURE ET SMI** vous demande expressément de donner les consignes aux services locaux, qui se disent en attente, pour que des décisions appropriées locales soient prises. Par exemple, mettre en place des journées de télétravail supplémentaires pour les agents volontaires, organiser des distributions de tickets de carburants ou toutes mesures appropriée pour alléger la charge financière portée par nos collègues. La situation est si grave, qu'elle entraîne des choix de vie pour les personnels, voir même des demandes de secours financiers.

A cela, il faut ajouter les décisions des gouvernements successifs contre le pouvoir d'achat des fonctionnaires : la perte de pouvoir d'achat est de 22 % depuis 2000.

La GIPA, a été supprimée depuis deux ans, le CIA est sans réévaluation depuis sa création (hormis 30 à 70 € en 2021), la journée de carence et la ponction de 10 % de la rémunération a été instauré en cas d'arrêt maladie.

Triste manière de remercier les personnels, qui parallèlement, répondent toujours présent à l'appel et parviennent sans moyens, à gérer des crises et les catastrophes.

De plus, la santé mentale à **nouveau** grande cause nationale en 2026 est à **nouveau** très éloignée des préoccupations de notre ministère. Nos collègues dans tous les secteurs Préfecture et SGCD sont sujets au RPS et nous sommes toujours et encore dans l'attente d'un plan sérieux de prise en compte des risques et de traitement des causes (la réunion prévue le 5 mai n'apparaît d'ailleurs plus à l'agenda social).

Dans le même temps il semble que la cellule ALLODISCRI soit aux abonnés absents, faute de personnels ? pour des problèmes techniques ? Au moment où nos collègues en ont le plus besoin il est urgent que la cellule reprenne une activité nominale.

Le ministère ne serait-il pas par son inaction à l'origine de beaucoup de causes de RPS.

Dans ces temps perturbés, l'appui de la chaîne de soutien est primordiale ; les assistants sociaux, les médecins et infirmiers de prévention sont les derniers remparts qui peuvent endiguer, si c'est encore possible, le basculement de beaucoup d'agents. Nous n'oublions pas les ISST qui par leur travail contribuent largement à l'amélioration des conditions de travail de nos collègues.

**FO PREFECTURE ET SMI** demande à ce que le rapport de l'IGA sur les risques psychosociaux lancé en octobre 2025 soit débattu dans nos instances rapidement pour qu'enfin il y ai une réelle prise de conscience des enjeux et des risques auxquels s'exposent nos collègues. Comme défendu devant l'IGA, **FO PREFECTURE ET SMI** demande la mise en œuvre d'une véritable « doctrine managériale éthique et responsable » pour tous les échelons du ministère.

Enfin, **FO PREFECTURE ET SMI** souhaite dans cette déclaration liminaire faire un focus sur les agents affectés dans les services des élections.

Tout d'abord pour vous faire reconnaître leur engagement et leur professionnalisme. Ensuite pour dénoncer leurs conditions de travail pendant les périodes très sensibles des élections.

En effet bon nombre de nos collègues de ces services nous remontent les conditions désastreuses dans lesquels ils exercent leurs activités : charges de travail très importantes, nombre d'heures travaillées exponentiel, temps de repos inexistants, règlements intérieurs, quand ils existent, non respectés, code du travail bafoué.

La maigre compensation financière ne saurait compenser l'engagement des agents qui s'exposent là aussi aux RPS à l'épuisement professionnel et aux accidents.

Faudra-t-il attendre les congés maladie des agents pour que vous agissiez, faudra-t-il un accident mortel d'un agent épuisé pour que les préfectures s'emparent du sujet ? Cette situation est également problématique dans le cas de déclenchement d'évènement nécessitant l'armement d'un COD.

**FO PREFECTURE ET SMI** vous demande d'agir auprès des préfets pour que chaque règlement intérieur de préfecture-SGCD soit révisé en prévoyant pour chaque agent, quels que soit son grade et positionnement hiérarchique, des temps de repos et de déconnexions clairs dans le cadre d'élections ou d'ouverture d'un COD.

Enfin, madame la présidente, nous souhaitons attirer votre attention sur la très forte attente de nos collègues quant aux suites du rapport de l'IGA sur la restauration.

Si des groupes de travail semblent prévus, le sentiment d'injustice est très présent et les situations très différentes sont ressenties comme des ruptures d'égalité entre les personnels.

**A vous, Madame la présidente, d'agir et d'actionner tous les leviers pour faire une véritable politique de santé, sécurité au travail au ministère de l'Intérieur.**

Je vous remercie, madame la présidente, d'annexer la présente déclaration au procès verbal.